



Vive les masques jetables ! ... ????

publié le 06/10/2020

Juste pour se poser des questions et faire des choix en conscience

Sommaire :

- Un constat...
- Quel est l'impact environnemental de ces masques jetables ?
- And the winner is...

● Un constat...

De plus en plus d'élèves et d'adultes portent des masques jetables... parce que la forme des masques réutilisables fournis par le Conseil départemental ne leur plait pas, parce qu'il respirent mieux que dans un masque en tissu, parce que leur masque jetable fantaisie est plus cool, ou parce que c'est pratique : y'a pas à les laver.

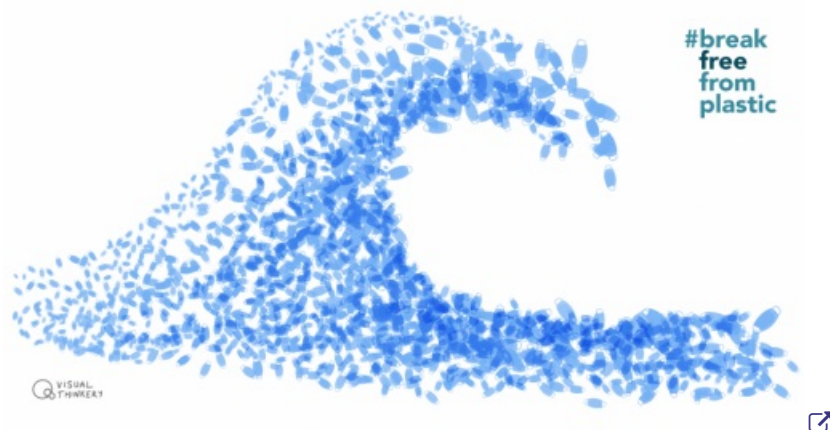
N'empêche que ces masques jetables ont un coût. Petit exercice de maths : et si vous calculiez le budget masques de votre famille à l'année ? Et après : qu'est-ce que vous pourriez acheter de plus sympa avec cet argent ?

Et n'empêche que notre collège a le label "E3D", ce qui veut dire qu'il est, normalement, meilleur que les autres dans sa volonté de réduire l'impact de ses usagers sur l'environnement.

C'est pour cela qu'on ne perd rien à se poser la question, à s'informer et, si l'on choisit après d'acheter des masques jetables, on le fait au moins en conscience !

● Quel est l'impact environnemental de ces masques jetables ?

Une vidéo pour s'informer (cliquez sur l'image) :



Source : zerowastefrance.org

" Il ne s'agit pas seulement de la pollution significative induite par l'abandon de ces masques en plastique dans la nature. C'est aussi, en amont, l'augmentation massive de leur production (multipliée par plus de 200 entre 2019 et 2020 selon les estimations de l'ONU) qui représente une surconsommation de ressources et un accroissement des émissions de gaz à effet de serre.

A l'échelle française, une consommation de 2 masques jetables par personnes et par jour représenterait environ 400 tonnes de déchets plastiques produits quotidiennement.

Fort heureusement, plusieurs autorités sanitaires et gouvernementales viennent de rappeler que le masque lavable réutilisable était à privilégier, et que son adoption pouvait en outre être facilitée par des conditions d'utilisation et de lavage assouplies :

Le Haut Conseil de la Santé publique "incite au choix préférentiel des masques grand public réutilisables pour éviter un risque écologique par la présence de masques à usage unique jetés par incivilité. Il recommande de favoriser le port de masque grand public en tissu réutilisable (selon les préconisations de l'Afnor), en facilitant le choix et l'accès des masques pouvant être réutilisés jusqu'à 50 fois, ayant des performances de respirabilité et de filtration constantes et validées, et en simplifiant les conditions d'entretien. Une information pédagogique simple à travers des messages positifs et actualisés devrait être programmée à la rentrée dans chaque ERP, dès la reprise des salariés ou élèves et étudiants. Il s'agit de sensibiliser individuellement chaque personne et permettre l'appropriation et l'adoption d'un comportement citoyen." (Avis du 25 août 2020)

L'Académie nationale de médecine vient quant à elle de publier *ce mardi 8 septembre* un communiqué, regrettant que l'utilisation du masque lavable réutilisable, une "mesure de bon sens", ait été "complexifiée par l'accumulation de normes injustifiées et de précautions excessives". Elle recommande un assouplissement de ses conditions d'utilisation et de lavage :

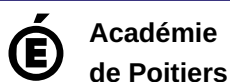
- Ils peuvent être lavés à la main ou en machine, avec un détergent, comme le linge de corps, la température de 60°C n'étant pas plus justifiée pour le lavage des masques que pour le lavage des mains ;
- Ils doivent être changés lorsqu'ils deviennent humides et ne jamais être portés plus d'une journée ;
- Ils sont réutilisables après chaque cycle de lavage – séchage tant que leurs qualités (maillage du tissu et intégrité des brides) ne sont pas altérées."

● *And the winner is...*

Source : neozone.org

C'est possiblement le masque le plus vertueux écologiquement, socialement et économiquement... et en plus, il est français. [Le voici](#) ↗

Comment ? Qui a dit : "Il est moche" ?!



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.